

Nº 14

Lezouville

sur R4



Bulletin
d'information

1990

LE MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Déjà l'année 1991 se profile à l'horizon et nous nous ⁺ permettons de vous offrir le plaisir d'ailleurs de vous envoyer comme chaque année notre bulletin communal. C'est le dernier de ce genre, car DORENAVANT CHAQUE TRIMESTRE VOUS RECEVREZ UN RECUEIL D'INFORMATION. Nous pensons que ce nouveau moyen de vous tenir au courant sera plus actualisé et plus adapté aux événements du moment.

Cette vie locale justement est ponctuée de faits de toutes natures qui apportent à chacun son lot de joies, de peines, d'angoisse et d'espérance.

Les joies elles sont nécessaires et bienfaisantes, mariage naissance en sont l'illustration.

Les peines elles arrivent sans qu'on les attendent et sans qu'on les méritent inévitables et douloureuses. L'angoisse ce peut être la crainte de perdre son emploi ou de voir disparaître son entreprise. L'espérance c'est celle qui habite chaque individu et c'est là qu'il puise le courage pour garder confiance et continuer son chemin.

Au cours de l'année 1990 nous avons réalisé le parking de notre Salle Polyvalente, nous l'agrémenterons de verdure avant le printemps.

Un projet d'éclairage du plateau sportif et d'aménagement de pistes de pétanque sont en cours de programmation.

La réfection de la cuisine de la cantine scolaire et l'installation de toilettes intérieures sont à l'étude.

La réfection d'une partie du mur est du cimetière sera effectuée au printemps.

Le recensement qui a eu lieu en début d'année nous a permis de constater l'augmentation de la population de 510 à 604 soit 94 habitants supplémentaires.

La solidarité vis à vis des déshérités de la vie est au centre des préoccupations d'une équipe de bénévoles qui a dynamisé tout le canton. Les actions menées pour l'A.F.M TELETHON en témoignent. Brava à tous ceux qui ont participés de près ou de loin. S'investir

dans le village où nous vivons est nous semble-t'il une source de progression personnelle.

Le monde d'aujourd'hui vit une tourmente importante. La démocratisation des pays de l'Est en témoigne. Dans le Golfe les intérêts engagés par différents pays risquent de compromettre la paix. Souhaitons que les hommes aient la sagesse de s'entendre et de s'aimer sur terre.

Nous vous souhaitons pour terminer, une très bonne fin d'année avec tous nos meilleurs vœux pour 1991.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

A PARTIR DU 1er JANVIER 1991

- LUNDI : de 17 H. 30 à 19 H. 30
- MARDI : de 9 H. à 11 H.
- JEUDI : de 17 H. 30 à 19 H. 30
- SAMEDI : de 9 H. à 11 H.

TELEPHONE DE LA MAIRIE : 35.23.40.67

Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettre "Mairie"

LOCATIONS DES SALLES

La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune,

TARIFS DE LOCATION (montant à payer à l'inscription en Mairie.)

1ent : Salle de repas et cuisine :

- 1 jour : 800 francs
- 2 jours : 1.200 francs

2ent : Salle de réunion :

- 1 jour : 600 francs
- 2 jours : 900 francs

3ent : L'ensemble des 2 salles :

- 1 jour : 1.100 francs
- 2 jours : 1.500 francs

Pour un vin d'honneur dansant : 500 francs.

4ent : L'ancienne salle des fêtes est réservée à la Cantine Scolaire.

Toutefois et à titre exceptionnel, celle-ci pourra être louée aux habitants au prix de 600 francs.

Pour toute location, un chèque de caution de 1.000 francs sera demandé à l'inscription. Il sera rendu aussitôt après la location si aucun dégat n'a été constaté.

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité d'avoir sur place la vaisselle pour 120 personnes au prix de 5 francs le couvert.

Par ailleurs nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 H.

POUR TOUTS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS. PRIERE DE BIEN VOULOIR SE REPORTER AUX PRECEDENTS NUMEROS DU "BULLETIN COMMUNAL.

BUDGET 1990

DEPENSES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

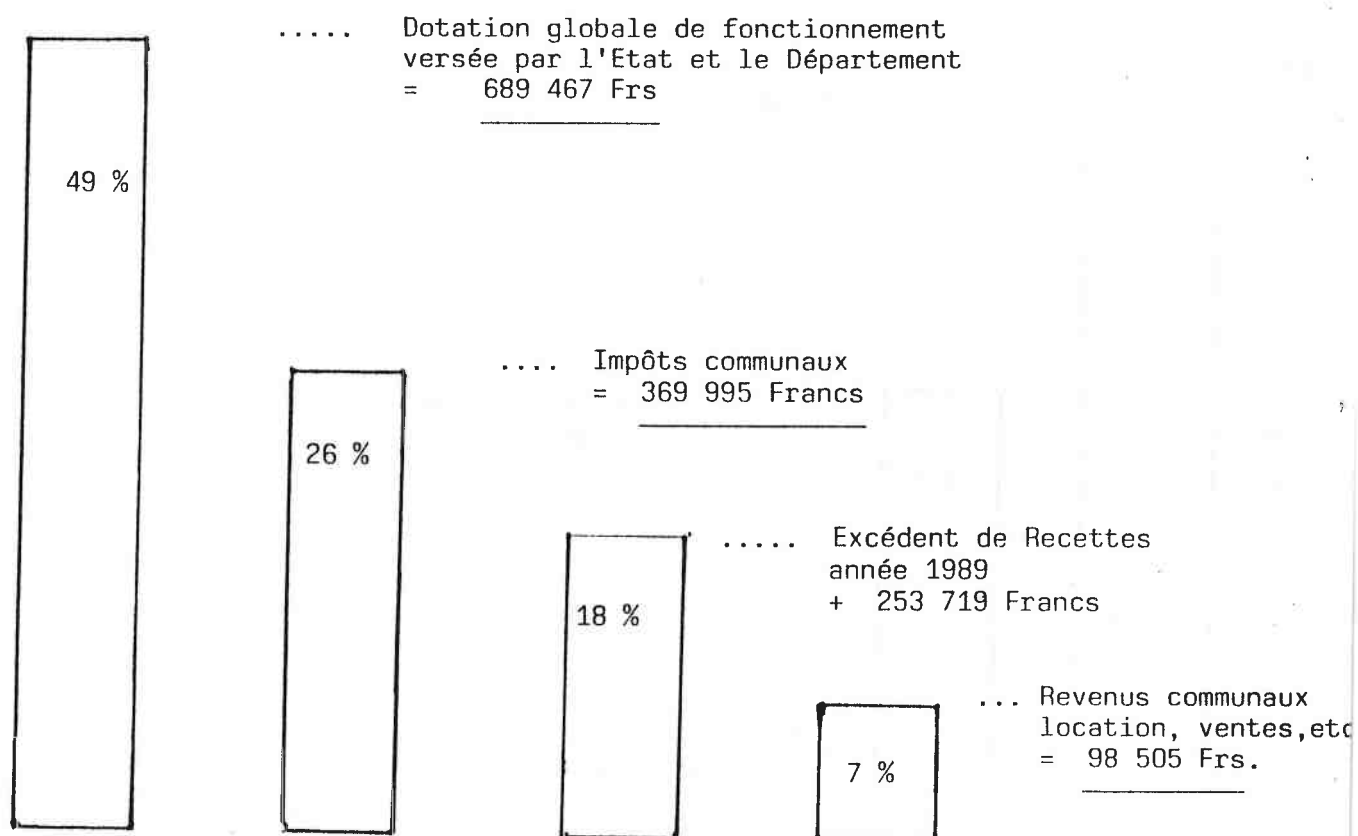
Combustibles	50.000
Fournitures scolaires	26.500
Fournitures de Mairie	15.000
Personnel permanent et non permanent	181.800
Rémunérations diverses	40.000
Cotisation Centre de Gestion	1.800
Charges sociales	65.000
Impôts fonciers	2.800
Entretien des bâtiments	70.000
Voirie	85.000
Entretien matériel outillage	16.000
Acquisition matériel	12.000
Electricité - Eau	60.000
Assurances	15.000
Dépense aide sociale	38.279
Cotisation municipale	2.000
Participation externat collèges	1.000
Contingent incendie	22.721
Charges intercommunales	180.000
Prestations de service	1.500
Versement C.C.A.S. Spectacle	150
Subventions	39.500
Fêtes et cérémonies	6.000
Impressions et reliures	3.000
Documentation générale	500
Téléphone	5.000
Indemnités Maire et Adjoint	46.000
Dépenses imprévues	10.000
Intérêts d'emprunts	94.580
Rammassage ordure et entretien décharge	35.000
Prélèvement pour dépenses d'investissement	285.556
TOTAL	<u>1.411.686</u>

BUDGET 1990

RECETTES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 1 411 686 Francs
=====

PROVENANCE



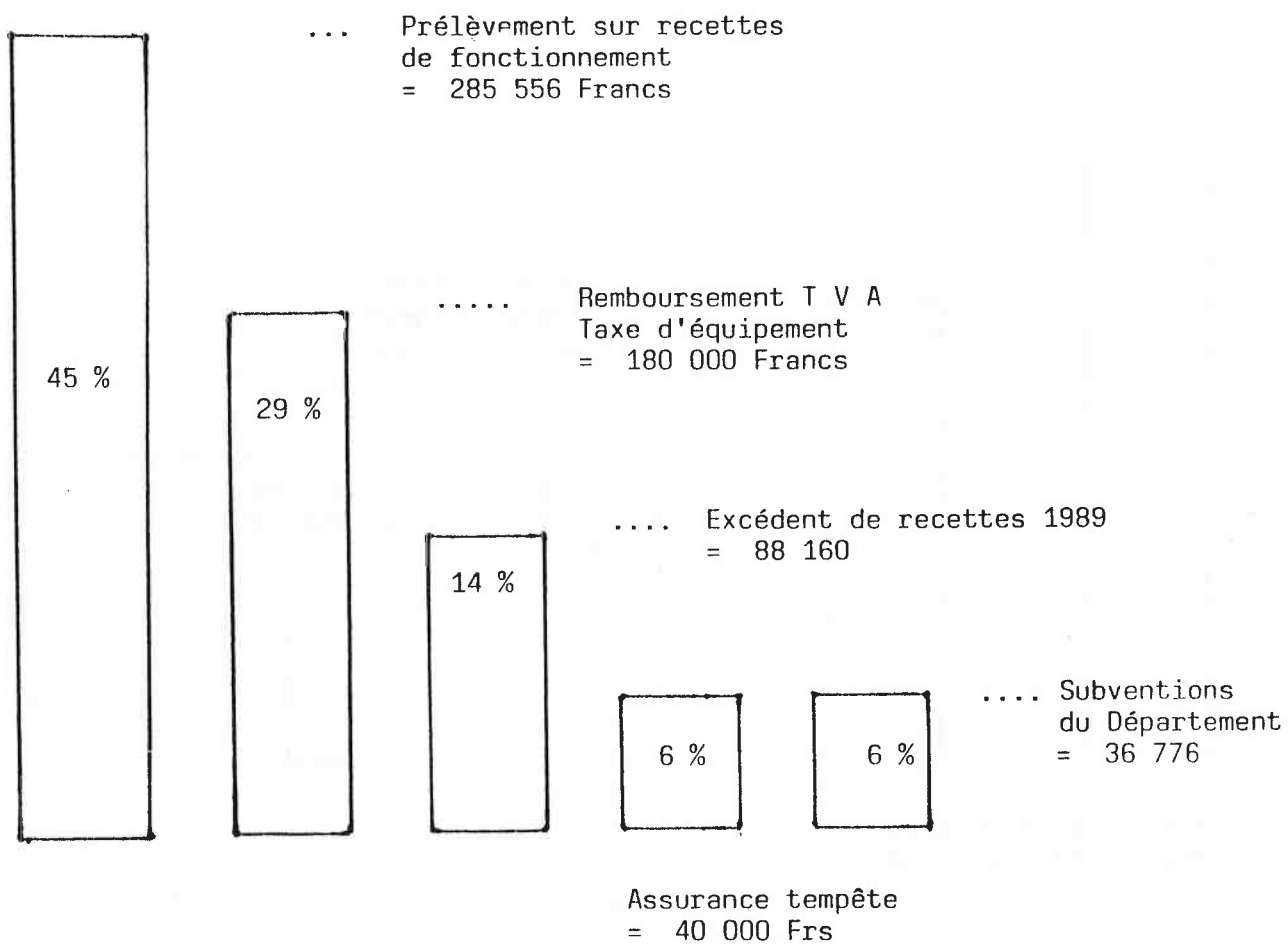
Produit et répartition des Impôts Communaux :

taxe d'habitation	=	124 000	-	(34 %)
Foncier bâti	=	121 548	-	(33 %)
Foncier non bâti	=	100 930	-	(27 %)
Taxe professionnelle	=	23 517	-	(6 %)

B U D G E T 1 9 9 0

RECETTES PREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 630 492 Francs
=====



BUDGET 1990

DEPENSES PREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts (Capital)	56.253
Travaux Salle Polyvalente (Parking, Plantations et Installation de projecteurs)	270.900
Réfection des toitures (tempête)	54.747
Autres travaux de bâtiments (logements)	30.000
Travaux de voirie	55.925
Eclairage du plateau sportif et du parking	65.967
Réfection du mur du cimetière	75.000
Acquisition de mobilier et de matériel pour les Ecoles	21.700
TOTAL	<u>630.492</u>

TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE 1990

VOIRIE :

Des panneaux de limitation de vitesse ont été posés au Thil ainsi que l'interdiction de stationner au droit de la Salle des Fêtes.

Les signalisations verticales sont installées dans la commune.

Le fauchage des talus a été fait comme chaque année.

BATIMENTS :

Salle des Fêtes : Installation de WC aux logements 1er Etage avec pose d'une fosse toutes eaux et drainage, conforme à la législation actuelle.

GROUPE SCOLAIRE :

Pose de grilles d'évacuation des eaux pluviales et finition d'enrobé côté préau.

SALLE POLYVALENTE :

Achat de projecteurs pour l'éclairage de la scène et de rails électriques pour les expositions annuelles.

Réalisation de parking suivant les souhaits du Conseil Municipal et adjonction d'évacuation des eaux pluviales.

EGLISE :

Après les dégats de la tempête la réparation de la toiture a été faite par les Entrepreneurs habituel, sauf la remise en état du clocher qui pour des raisons matérielles a été transmis à l'Entreprise Vignon de Romilly sur Andelle qui n'a jusqu'à ce jour respecté ses engagements. Ce contre temps est fâcheux.

CLUB DES BONS AMIS

En plus des rencontres bi-mensuelles, notre Club a réalisé ou participé en 1990, à de nombreuses activités, Fête du 15 Aout, Journées de la forme et d'inter clubs, Sorties théâtre, excursions pique nique fête annuelle avec spectacle et exposition vente, sans oublier le repas qui permet à tous de se rencontrer et mieux se connaître. C'est l'occasion d'accueillir de nouveaux membres (retraités ou pré retraités.)

Notre Club compte actuellement 44 adhérents. Il est aidé dans ses activités par les membres du C.C.A.S. et de nombreuses personnes bénévoles que nous tenons à remercier très chaleureusement.

Nous espérons que tous ensemble nous pourrons en 1991 dynamiser encore davantage la vie de notre Club.

Dès maintenant, nous avons le plaisir d'inviter tous les membres du Club :

- à la Galette des Rois qui aura lieu au "Foyer Raymond Feist" le Mercredi 9 Janvier à 14 H.

- à l'Assemblée Générale prévue à la Salle Polyvalente, le Samedi 9 Mars à 15 H.

- à la sortie au Théâtre des Arts de Rouen le Dimanche 21 Avril à 14 H. 30 (Opérette "Le Chanteur de Mexico") Prix des places 100 Francs. Prière de s'inscrire auprès des Membres du Bureau.

Meilleurs Voeux de santé et de bonne année à tous.

LE BUREAU

BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons qu'une Bibliothèque fonctionne au Foyer Raymond Feist (près de la Mairie.)

Vous pouvez y emprunter 2 livres par personne pendant 15 jours, le prêt est entièrement gratuit.

Le renouvellement des livres est assuré 3 fois par an par la Bibliothèque Départementale de prêt.

A partir du 1er Janvier elle sera ouverte le SAMEDI MATIN DE 10 HEURES à 11 HEURES (la permanence du Mardi étant supprimée.)

Un après midi par semaine les enfants de l'école y ont accès sur leurs horaires scolaires. En plus de l'emprunt des livres une histoire sur un thème choisi leur est de temps en temps racontée par un des membres de la Bibliothèque.

La lecture peut être un véritable plaisir
une découverte.

ENEZ NOMBREUX.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes est heureux comme chaque année de participer à l'élaboration du Bulletin Communal.

Nous allons donc récapituler toutes les activités qui ont été conduites durant l'année 1990. Nous nous retrouvons tous le 27 Janvier 1990 afin de lever le verre de l'amitié, de présenter notre bilan 1989 et objectif 1990. Toutes les associations locales y étaient invitées afin de resserrer les liens entre elles.

Dans un village comme le notre les associations en sont le poumon, des personnes se rencontrent, discutent, c'est important. Hélas nombre d'habitants suivent encore de trop loin nos activités ponctuelles, dommage.... Venez nous encourager. Nous remercions toutes les personnes qui soutiennent notre action.

Les 28 et 29 Avril : 4ème salon artisanal : une quinzaine d'artisans sont venus présenter leurs travaux.

Le 30 avril : soirée cabaret avec le comique cauchois Jean Avenel dans son "OUAN' MAN' CAUX". En première partie nous avons apprécié la qualité de chanteur de François Clatot (artiste local).

Les 8 Mai et 11 Novembre nous participions aux commémorations ainsi qu'au souvenir.

Le 27 Mai nous avons honoré les mamans, une fleur leur était remise.

Le 16 Juin notre méchoui traditionnel, l'ambiance toujours aussi sympa.

Quelques membres du Comité prêtèrent leur concours au spectacle son/lumière de l'ADMR au Château de Martainville.

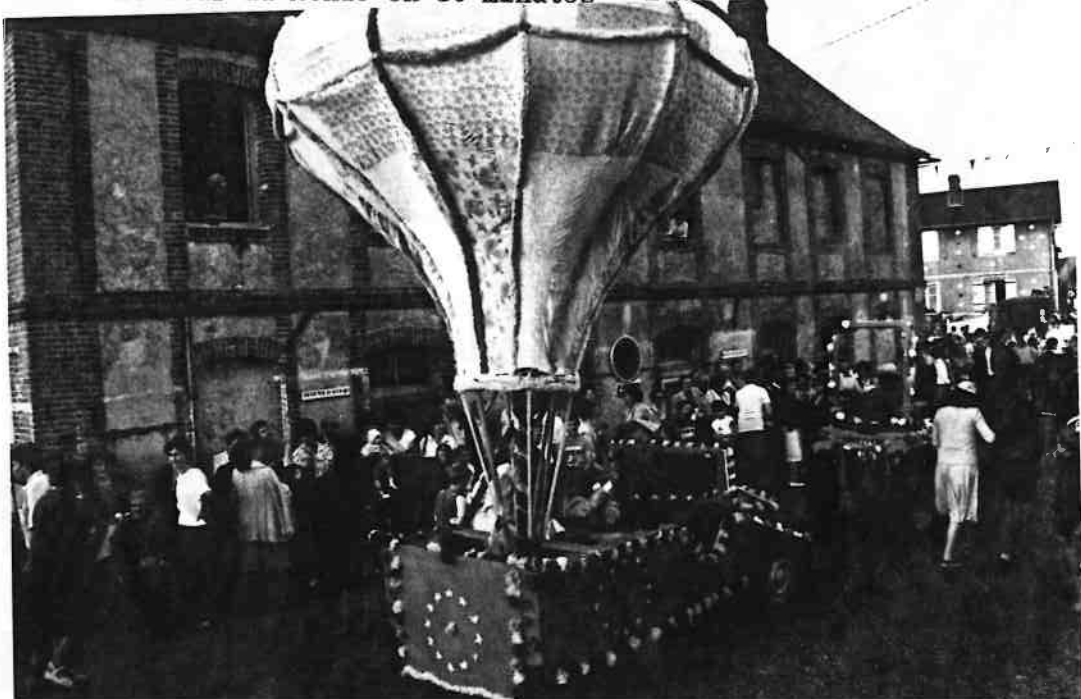
Le 14 Juillet, kermesse des associations.

Les 12, 14, 15 Août, Fête Patronale :

Le 12 Août : Foire à tout (240 m d'exposants).

Le 14 Août : super soirée "Sonophil"

Le 15 Août : Messe de l'Assomption et défilé humoristique sous le thème : "Le Tour du Monde en 80 minutes" - du pire des



Les 29 et 30 Septembre, 8ème salon de peinture : 15 artistes présents confirmaient leur volonté de promouvoir l'art en milieu rural.

Le 6 Octobre : choucroute party.

Nous refusons du monde (250 repas).

Le 4 Novembre, thé dansant avec l'orchestre "Mirage". Belle ambiance, peu de monde...

Le 15 Décembre, visite du Père Noël, spectacle, jouets, friandises!
Bravo à tous les artisans de cet après-midi récréatif.

Cette fin d'année fut marquée également par une action originale. En effet, à partir de notre initiative en direction de l'A.F.M. nous avons réussi à dynamiser tout le canton de Darnétal (mairies, clubs sportifs, associations, etc...) afin de réunir pour le 5 Décembre une somme de 68 000,00 Frs que des coureurs du C.H.U. ont été remettre à Paris sous forme de relais pédestre le 8 Décembre 1990 (journée téléthon). A Auzouville, notre 1ère foulée pédestre a eu lieu le 18 Novembre, et prestation de la chorale du C.H.U. le 23 Novembre.

Ce fut tout au long des 2 mois une aventure formidable de la solidarité plein de moments très forts.

En conclusion :

Le Comité remercie toutes les personnes, associations, commerçants, artisans communes environnantes, parents, amis, qui par leur contribution nous ont aidé à réaliser nos activités qui nous semblent indispensables à la vie de notre village.

Venez tous nous rencontrer le Samedi 12 Janvier 1991 à 18 Heures à la Salle Polyvalente, vous qui avez participé à nos activités de 1990 ainsi que les nouvelles personnes désirant se joindre à nous.

Tous nos bons voeux pour 1991.



L' A.S.A.R. EST NEE

Le vendredi 14 décembre 1990 , une assemblée réunissant de nombreux habitants de la commune a étudié et décidé la création de l'ASSOCIATION SPORTIVE d'AUZOUVILLE SUR RY (A.S.A.R.).

Après approbation des statuts et composition du conseil d'administration, ont été élus :

Présidente:	JEGAT Annie	Vice présidente:	MORSARD Danny
Trésorier :	SIMON Norbert	Trésorier adj. :	ROYNARD J. Pierre
Secrétaire:	ROYNARD Annick	Secrétaire adj.:	SIMON Bruno

Les démarches sont en cours, et, dès la publication au journal officiel les différentes sections pourront être créées. D'ores et déjà 3 sections apparaissent comme probables: TENNIS, JOGGING, V.T.T. .

Vous êtes invités à venir vous joindre à nous , toutes autres suggestions seront examinées, n'hésitez pas à nous contacter .

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES C.E.S. DE DARNÉTAL

La commission du C.E.S. s'est réunie au collège E. CHARTIER les 21 Mars, 29 Juin, 14 Novembre 1990

Nous avons retenu 3 points forts :

1) Initiation aux langues étrangères dans les écoles primaires

Ce projet n'a pas abouti, aucun professeur de l'enseignement public n'étant disponible dans le canton.

2) Restructuration du C.E.S. Chartier

Le collège sera donc restructuré, le département s'en est fait une priorité . Un projet d'architecture est retenu après consultation des divers opinions et avis.

Cette operation sera votée au budget 91 mais la décision est officielle.

D'après la loi de décentralisation le département aura toute compétence, le syndicat du C.E.S. ne pourra emettre éventuellement qu'un avis et paiera sa part.

A terme nous pourrons réfléchir sur l'existence du syndicat.

Il nous semble important que la commission des travaux à divers stades de cette restructuration.

Prochaine étape : Appel d'offres

Nous avons appris également que l'administration responsable (Académie de Rouen) a choisi la suppression de la cantine du C.E.S. Rousseau, une cuisine centrale déservant les 2 établissements sera construite dans le cadre de la restructuration du C.E.S. Chartier

3) Convention pour l'utilisation de la salle des sports

Après avis du syndicat et des principaux, une convention a été élaborée, tenant compte de certains critères (charge de fonctionnement, surveillance et gardiennage du site avis des diverses associations). Cette convention est prête à être signée par l'olympic de Darnétal (section basket).

Cette salle de sport pourra donc être utilisée en dehors de ...

L'AFREL

Pendant l'année 1990 l'équipe de l'AFREL s'est en partie renouvelée. Ginette Cousin, Présidente depuis 24 ans, quitte la présidence et profite de ce Bulletin Communal pour remercier tous ceux qui lui ont fait confiance tout au long de ce chemin. Merci également à ceux qui par l'apport du dynamisme de leur jeunesse permettrait à cette association d'être toujours plus à l'écoute des besoins des familles, des enfants.

Au cours de l'Année 90, nous avons organisé : un Thé dansant, une matinée costumée pour enfants, un Rallye vélo, une Randonnée Pédestre, un Rallye Voiture et un Loto au profit du Téléthon. Nous avons participé à la Kermesse des Associations, à la Fête Patronale et au Noël des Enfants. Nous nous sommes également occupés du footing et du cross des enfants ainsi que de la gymnastique féminine.

Nous avons participé activement à la réalisation de la 1ère foulée organisée au profit du Téléthon.

N'oubliez pas les 3 prochaines festivités organisées par l'A.F.R.E.L.

2. JANVIER : SEANCE CINEMA ENFANTS
3 MARS : THE DANSANT
16 MARS : MATINEE COSTUMEE DES ENFANTS

COMPOSITION DE LA NOUVELLE EQUIPE

- Presidente d'honneur : COUSIN Ginette
Presidente : PILLON Danielle
Vice Presidente : JEGAT Annie
Vice Presidente : SUUCT Michèle
Secrétaire : SIMON Line
Tresoriere : HAROU Annick
Membres : SIMON Monique , MORSARD Danny , LECOMPTE Maryvonne ,
DURAND Beatrice , SIMON Micheline , FERON Nicole ,
LAMBERT Brigitte , COUSIN Paul , SIMON Norbert ,
HONNET Henri , BOUTEILLER André , HAROU Jacky ,
ROYER Raymond .

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le principal but du C.C.A.S. est de venir en aide aux personnes en difficulté. C'est pourquoi les bons alimentaires et de chauffage ont été attribués aux bénéficiaires du Fond National de Solidarité ainsi qu'aux foyers à revenus modestes. D'où la nécessité d'apporter en Mairie l'avis de non imposition.

Au cours du dernier trimestre (comme les années précédentes), les retraités de plus de 65 ans ont reçu une brioche et une bouteille de vin. Le C.C.A.S. propose aussi un repas aux aînés et un voyage ouvert à tous.

§§§§§§§§§§§§§§§§

Poème

Chaque personne est un monde

Chaque personne est un monde
plus grand que tous les mondes,
chaque personne est un ciel
plus vaste que les plus grandes galaxies,
chaque personne est un enfer
plus monstrueux que les gouffres les plus sordides,
chaque personne est un paradis
plus merveilleux que la douceur d'un soir d'été,
chaque personne est une demeure
plus belle que les beaux palais de la terre,
chaque personne est un univers
plus infini que l'infiniment grand,
chaque personne est une tourmente
plus violente que tous les orages déchaînés,
chaque personne est une perle
plus précieuse que tous les diamants amassés,
chaque personne est un temple
plus sacré que les plus belles cathédrales,
chaque personne est un océan
plus profond que les insondables mers,
chaque personne est une forêt
plus impénétrable que les lianes les plus enchevêtrées.

Monde des personnes attirant et redoutable, mystérieux et
infernale, transparent et ténébreux, si petit et si vaste,
si beau et monstrueux
où le Père veut faire la demeure de son Fils
et tout transformer par son Esprit.

NOS PEINES - NOS JOIES

DECES :

Madame Joséphine FATRAS
Monsieur Patrick MAILLARD
Monsieur Vincent MASCOT

MARIAGES

Monsieur Bruno TOURRES et
Mademoiselle Christine MABILLE

Monsieur Joël IGER et
Mademoiselle Nathalie GAMBU

Monsieur Paul DUSUEL et
Madame Suzanne PIEDALU

Monsieur José MARTIN et
Mademoiselle Maryline GIARDELLA

NAISSANCES :

Cléa LEFRANCOIS
Amélie QUIESSE
Amandine GUICHARD
Quentin HAVE
François TILLOT
Alexia PLANQUOIS



LA CLASSE de NEIGE